



SALARIÉ.E.S EN EHPAD, REVALORISÉ.E.S MAIS TOUJOURS PAS ÉCOUTÉ.E.S

Le 27 septembre 2020, le nombre de clusters en EHPAD est de 302 (chiffre le plus élevé depuis le début de la pandémie). Ce chiffre est en évolution constante et affecte de nouveau les conditions de travail déjà dégradées.

L'isolement des cas de COVID a été mis en place et ferme de nouveau la porte aux familles. Décidément rien n'a changé, on ne tire pas les leçons de la pandémie précédente. Les salarié.e.s sont épuisé.e.s et la plupart n'ont pas pu prendre de congés, des démissions importantes se font ressentir. Aucun effectif nouveau à l'horizon !

Le recrutement en contrat précaire de vacataires est en forte recrudescence, cela entraîne un turn-over important dans ce secteur qui est néfaste pour la prise en charge des résidents. Une augmentation des accidents de travail liée à des ports de charge lourde par un manque de moyens humains et matériels entraîne généralement des inaptitudes au travail.

Les salarié.e.s témoignent de leur souffrance au travail et ne se sentent pas écouté.e.s. Ils sont fatigué.e.s, désorienté.e.s du manque de soutien et de non-reconnaissance.

Les nouvelles organisations du temps de travail imposées mettent à mal les soignant.e.s. Elles/ils s'interrogent sur l'efficacité d'une telle mesure. Les accords des 35 heures « Loi de 4 janvier 2002 » ont été modifiés par des horaires atypiques : 12 heures en continu, des grandes coupures, du temps partiel... qui perturbent les salarié.e.s. Cette organisation, augmentant la durée de présence journalière des salarié.e.s, réduit drastiquement les effectifs dans un cadre budgétaire et non pour une qualité de soins auprès de nos résident.e.s.

La loi grand âge et autonomie devait voir le jour fin 2019, puis à l'été 2020. Or, Madame Bourguignon, ministre en charge de l'autonomie, a déclaré le 17 septembre 2020 « *il n' y aura pas de projet de loi avant la fin de l'année, le travail n'est pas abouti. Des consultations devant démarrer à la rentrée de septembre 2020 ont été remises à plus tard.* ».

Sans compter les multiples rapports parlementaires et les différents rapports LIBAULT, ELKHOMRI, DUFEU-SCHUBERT (sur l'âgisme), GUEDJ (isolement social des aînés), VACHEY (5^{ème} branche) qui font état de la dégradation du secteur avec des propositions.

Comment peut-on remettre à plus tard cette loi, alors que nous sommes en pleine crise sociale dans ce secteur, que les résident.e.s et les salarié.e.s peinent à trouver leur place ? La création du 5^{ème} branche de la Sécurité Sociale ne répond pas aux revendications de la CGT. C'est une coquille vide, afin de l'alimenter en ressource, VACHEY fait les poches des retraité.e.s : augmentation de la CSG, réduction des avantages fiscaux, « rien pour valoriser les filiales de formation et les aides à l'embauche ».

Le SEGUR SANTE n'a pas apporté de réponses que sont en droit d'attendre les salarié.e.s. Rien n'a changé... Il faut continuer afin d'obtenir satisfaction.

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE LE 15 OCTOBRE 2020 :

POUR L'EMBAUCHE IMMÉDIATE DE 200 000 EMPLOIS, LA REVALORISATION DES SALAIRES, LA PRISE EN COMPTE DE LA QUALIFICATION. UNE LOI GRAND ÂGE ET AUTONOMIE DÉCENTE POUR LES SALARIÉ.E.S, LES RÉSIDENT.E.S ET LES FAMILLES